

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 19 (1922)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

<i>Secrétariat :</i>	<i>Présidence :</i>	<i>Assurances :</i>
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

N° 11.

NOVEMBRE 1922

SOMMAIRE. — Nécrologies : M. J. Dennler, M. Adrien Gaschen (illustr.) — Conseils aux débutants pour novembre, par SCHUMACHER. — Notices sur l'hivernage, par Louis ROUSSY. — Recherches récentes sur le pou des abeilles, compte rendu par M^{lle} Dr Adrienne KÖHLER (trad. Dr E. R.) — Les crimes de lèse-majesté, réponse à M. le Dr Brunnich, par J. KELLER. — Cas embarrassants, par un débutant. — Office du miel, par SAUNIER. — Vol de fécondation, par M. COURVOISIER. — Des reines et de leur remplacement (suite et fin), par J. CACHOT, inst. — L'essaimage et son utilité (suite), sujet présenté par M. Jos. WALTHER, de Delémont. — Le congrès de Marseille, par BARBICHON. — Nouvelles des sections. — Dons reçus. — Bibliographie.

† J. DENNLER

Le 11 septembre, les apiculteurs alsaciens ont perdu leur chef, M. J. Dennler, dont tous nos lecteurs ont entendu parler. Il était né en 1844 à Entzheim où son père était instituteur. C'est là qu'il reçut les premières notions de l'apiculture ; et pendant toute sa vie il s'intéressa lui et tous les siens à la vie des abeilles. Il enseigna, après ses études, aux côtés de son père dans son village natal ; celui-ci ayant pris sa retraite il lui succéda dans ses fonctions, jusqu'en 1900 où

à son tour il se retira et alla habiter Mutzig. Là il fit une installation apicole modèle qui reçut de nombreuses visites. C'est là qu'il rédigeait le journal : *l'Apiculteur alsacien-lorrain* auquel il collaborait déjà depuis 1874 et dont il prit l'entière responsabilité dès 1908 jusqu'à sa mort. Outre la rédaction de ce journal, M. Dennler publia divers ouvrages, entre autres la célèbre petite brochure, si utile : *Le miel et son usage*. Tout dernièrement encore M. Dennler nous écrivait précisément à propos de cette brochure (qu'il faudrait répandre très largement), et nous nous associons à tous les regrets très vifs que cause ce départ à la famille du défunt et aux apiculteurs alsaciens-lorrains.

Schumacher.

† ADRIEN GASCHEN



Lundi 25 septembre une foule émue de parents et d'amis accompagnait au champ du repos de Prêles notre ami Adrien Gaschen, enlevé trop tôt -- il n'avait que 28 ans -- à l'affection des siens.

Né à la campagne il sut dès l'enfance seconder son père dans les travaux des champs et du rucher particulièrement. Membre fondateur de la Section d'apiculture « Pied du Chasseral », en 1913, il en était le Benjamin. Et dans la jeune société où les aînés apportaient le savoir-faire, leurs expériences, fruit

d'une longue pratique ; lui apportait la confiance et l'enthousiasme de la jeunesse. Malheureusement Adrien Gaschen n'a pu donner la mesure de ses forces. Une cruelle maladie contractée lors de son école de recrue le tint presque toujours éloigné de son travail et du

rucher qu'il aimait. Pendant huit ans sa robuste constitution résista au progrès du mal qui l'emporte aujourd'hui.

Courageux et patient dans l'épreuve ; parfois abattu, jamais vaincu, il garda jusqu'au bout, et malgré tout, son amabilité, sa bonne humeur et sa sérénité d'esprit. Et ses huit années de lutte coupées de courts moments de répit sont pour tous ceux qui l'ont connu une grande leçon de patience et de résignation. Adrien Gaschen fut un vaillant ; qu'il repose en paix ! Au sein du... Pied du Chasseral il s'est fait de nombreux amis qui garderont de lui un bon souvenir.

A tous ceux qui le pleurent, à sa famille si douloureusement éprouvée, nous exprimons nos plus sincères condoléances.

Un ami.

COTISATIONS 1923

Nous rappelons à MM. les caissiers de section que la liste de leurs membres doit parvenir à l'administrateur du journal *pour le 10 décembre au plus tard*, afin que le numéro de janvier (qui paraît à fin décembre) puisse être expédié à temps. Il est donc de toute nécessité d'envoyer les remboursements *au début de novembre*, puisqu'il faut un délai de 15 jours à la poste pour le recouvrement des dits.

L'administrateur ne pourra envoyer le journal aux sections qui n'auront pas expédié leur liste au délai indiqué ci-dessus.

La cotisation « Romande » pour 1923 reste fixée à fr. 5.—.

Nous prions chacun d'y mettre toute la bonne volonté possible pour que l'expédition du journal puisse se faire régulièrement.

L'administrateur, *Schumacher.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR NOVEMBRE

Avez-vous mis tous vos soins à vos ruches pour qu'elles puissent passer un heureux hiver dans la tranquillité, l'abondance et... le confort ?

Prenons d'abord la tranquillité. Si vos ruches sont sous des arbres ou près des buissons, élaguez toute branche qui sous les rafales du vent pourrait venir frapper ou simplement froter l'habitation de vos amies. La fermeture du trou de vol est-elle en ordre ? soit 6 mm. en hauteur et 12, 15, 20 cm. en longueur ? afin que les souris n'y puissent entrer (elles ont la taille fine pour se faufiler dans un bon gîte) mais que l'air pur puisse circuler.

Une autre bonne condition d'hivernage, c'est l'abondance des provisions. Il n'est plus temps de donner du sirop et si votre conscience

n'est pas à l'aise, donnez alors de ces plaques de nourriture solide que la partie « annonces » de notre journal vous indique.

Enfin, avons-nous dit, il faut à nos abeilles XX^{me} siècle du confort ! Il ne s'agit pas de tapis moquette, ni de ce fameux tapis-brosse où nos bestioles essuieraient leurs pattes, mais il faut qu'elles aient air pur et chaleur. Il semble que ces deux éléments soient contradictoires, qu'avec une bonne aération la chaleur s'en va. Eh bien non, la chaleur provient du groupe d'abeilles ; si le plafond de leur habitation est bien calfeutré de matières sèches empêchant la chaleur de s'échapper, mais absorbant l'humidité ; si, d'autre part, l'air vicié peut facilement s'échapper par l'ouverture ou le plateau, alors vos protégées... vous diront merci au printemps par de joyeuses et puissantes envolées, par une activité précoce et inlassable. Il faudrait pouvoir laisser au-dessous des cadres un plus grand espace vide que dans la plupart de nos ruches, mais cet avantage... d'hiver serait compensé par maints inconvénients en d'autres saisons.

Contentons-nous donc, jusqu'à ce que la vraie ruche idéale soit trouvée, d'améliorer par nos soins intelligents, les autres conditions et tout ira bien, si Dieu le veut bien.

Novembre ? C'est la ronde triste des feuilles, c'est le vent aigre qui souffle, c'est la pluie monotone ou furieuse qui vient battre les vitres, ce sont les cris plaintifs des oiseaux, mais c'est aussi la poésie et le charme des longues soirées où l'on peut lire ou s'attarder à de bonnes causeries. Profitons-en ; la bibliothèque, toute gratuite, est à votre service et si vous y mettez le tact nécessaire, l'expérience de nos vieux apiculteurs vous aidera à trouver la solution de tel problème ou l'exécution pratique de tel projet.

Novembre, c'est aussi le moment de faire des plantations d'arbres fruitiers, d'arbres mellifères, de buissons où joyeuses nos abeilles tourbillonneront dans une poussière dorée et parfumée ; c'est l'époque de la plantation des crocus et autres plantes de premier printemps où vous trouverez vos premières joies d'apiculteur en voyant une audacieuse butineuse profiter des plus pâles rayons de soleil et venir nous annoncer le bienheureux renouveau.

A s'occuper ainsi par la lecture, les menus préparatifs de la prochaine campagne, l'hiver redouté passe vite et chacun y trouve son compte.

Bonnes soirées, mes amis.

Daillens, 18 octobre.

Schumacher.

NOTICES SUR L'HIVERNAGE

Pour hiverner une colonie, il ne suffit pas qu'elle ne soit que nourrie ! Une des conditions essentielles pour arriver au printemps en forme, il faut que la ruche soit traitée selon les règles qui prescrivent l'hygiène de la demeure, et la tranquillité absolue.

L'apiculteur soucieux du bien-être de ses abeilles doit nettoyer, avant la fermeture définitive, les parois du corps de ruche où se réfugie une gent ayant besoin de passer l'hiver aussi agréablement que possible et qui, malgré le réveil tardif de la nature, commence son œuvre néfaste, pendant que l'abeille confiante attend le retour des beaux jours.

Après le placement des planches de partition, si la colonie n'est pas au milieu, elle favorisera le passage à de nombreux insectes et vermine de tous genres qui profiteront, après la sortie des abeilles, sûrs de ne pas être tués par la vigilante sentinelle qui aura regagné son foyer, et se réfugieront dans les nombreuses fissures des parois.

Les teignes, fausses teignes, araignée verte, au cocon papier, papillons de laine, gerces grises, éclosion de cirons, etc., tous ces parasites bénéficieront de la chaleur de la ruche qui facilitera la reproduction et se multiplieront à l'infini. Pendant les journées chaudes certains de ces insectes au sommeil semi-létargique descendent des parois et se nourrissent des détritiques de la ruche.

Mettez une planchette devant le trou de vol afin de masquer l'entrée aux rayons trop ardents. Il doit être pris garde à la pénétration des rayons solaires par l'entrée qui favorise la sortie des abeilles avant que la température soit suffisante pour permettre le retour à la ruche, c'est un danger surtout si le sol est recouvert de neige. Ne jamais mettre de papier entre la natte et le matelas, cela favorise l'humidité, à l'intérieur, les vapeurs que dégage la colonie si minime soit-elle ont besoin d'un conducteur naturel, sans le papier, le coussin faisant l'office d'aspirateur. Le papier joue un rôle bien-faisant entre la paroi et la planche de partition, surtout très utile aux petites colonies ayant besoin de chaleur.

Évitez les courants d'air, mais veillez à une bonne aération, en observant en détail les conditions énumérées ci-dessus vous aurez un hivernage rassurant à tous les points de vue, santé donne vigueur.

Aigle, octobre 1922.

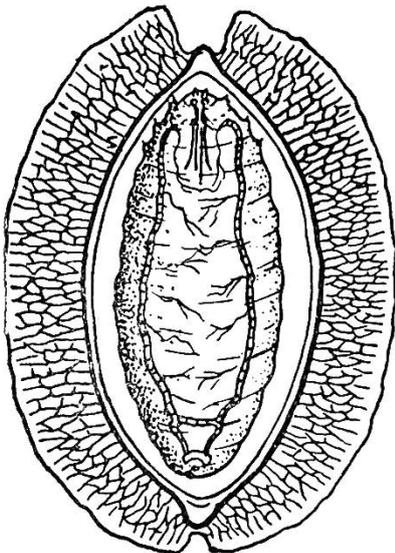
Louis Roussy.

RECHERCHES RÉCENTES SUR LE POU DES ABEILLES

Compte rendu par M^{lle} D^r Adrienne Kœhler

Le pou des abeilles (*Braula coeca*) est, comme on sait, un gros parasite de 1 à 1 ½ mm., qui affecte surtout les colonies faibles. Il s'y trouve en quantité variable de une à plusieurs douzaines et se tient sur les abeilles mêmes aussi bien ouvrières que reine et bourdons ; sa couleur brun-clair se détache nettement du thorax où il siège généralement. Plusieurs poux peuvent se rencontrer sur la même abeille ; on a même compté sur une reine 187 poux.

Du moment que ces parasites sont aussi nombreux, il est assez important de savoir quelle relation existe entre eux et les abeilles et



L'œuf du „ pou des abeilles “

le chapitre de nos connaissances à ce sujet ne saurait être considéré comme épuisé et de deux probabilités l'une a le plus de chances d'être la vraie.

Nous nous demandons : 1^o si le pou des abeilles mérite d'être classé parmi les insectes nuisibles nuisant directement à leur hôte et en provoquant la mort, comme le font les vrais parasites, qu'il s'attaque au couvain ou à l'abeille adulte, ou 2^o si, convive peu désiré, il diminue la ration de miel et de sucres nourriciers (bouillie), et si, lorsqu'il est nombreux, il nuit indirectement aux abeilles qu'il gêne et inquiète.

La seule donnée directe pour la solution de cette question c'est qu'on a rapporté la succion de la trompe des abeilles par ce pou ; de là la définition « d'hôte indésirable de la reine ». Nos connaissances actuelles sur le développement du pou ne donnèrent aucun autre point d'appui pour une conception différente, et il serait bien difficile d'aborder cette question par l'observation directe ou l'expérience. Les recherches sur le développement du pou seraient aptes à faire éclore de nouveaux points de vue permettant d'arriver à une connaissance exacte.

Transactions de la Société royale de l'Afrique du Sud
(vol. X. l. 1921).

Skaife a fait une recherche sur le développement du pou des abeilles et nous reproduisons, en abrégé, ses résultats.

Skaife trouva dans des cadres à couvain des œufs d'un insecte étranger, œufs blancs, mesurant environ ½ mm., ovales et ailés.

Ces œufs se trouvaient en partie sur les opercules des cellules operculées, en partie dans les cellules vides, où ils se tenaient au fond ou sur les parois ou en partie au sommet des cloisons de séparation des cellules. Les embryons contenus dans ces œufs et leur développement permirent de les rattacher aux diptères (mouches) ; un examen des œufs contenus dans les ovaires du pou des abeilles les fit complètement concorder ensemble.

De ces œufs éclot une larve qui émigre dans les cellules à couvain où elle est rencontrée à côté de la larve d'abeille. Elle est blanche et atteint au maximum une taille de 2 mm. ; Skaife vit également la chrysalide de cette larve sous forme d'un gros tonnelet blanchâtre d'environ 1 ½ mm. Contrairement à la chrysalide ouverte des abeilles et à l'examen extérieur on ne voit aucune trace de membres et de tête comme c'est le cas dans les chrysalides fermées des vrais diptères. Si l'on enlève le cocon on reconnaît à l'intérieur, comme chez les papillons, l'insecte parfait.

En opposition avec les larves, les cocons sont fixés aux parois latérales des cellules à couvain et ne se trouvent que dans les cellules operculées.

Ceci nous apprend que le pou des abeilles est ovipare, qu'il pond des œufs : il ne pond donc pas des chrysalides complètes comme c'était généralement admis.

Ce fait nous ouvre une nouvelle perspective pour rechercher la nature parasite du pou. Aussi longtemps que le *Braula coeca*, ou pou des abeilles, était considéré comme pondant des chrysalides, il était permis d'admettre qu'il ne nuisait aux abeilles que dans sa forme adulte, car la chrysalide représente un état de repos sans mouvement et sans prise de nourriture.

Si jusqu'à présent on croyait pouvoir limiter le dommage direct causé au couvain ou à l'abeille adulte à l'accaparement de miel ou de bouillie, grâce à l'appareil buccal du pou, nous devons maintenant vouer notre attention à son état larvaire.

Il est pour le moins possible que les larves du *Braula*, surtout si elles sont nombreuses dans une cellule, empêchent le développement du couvain de l'abeille par leur forte consommation de pollen et de bouillie. D'après les observations de Skaife, le couvain des cellules infestées de larves de *Braula*, était surtout composé de cellules mâles ; il avait l'aspect complètement sain et intact. Le contenu intestinal des larves de *Braula* consistait en pollen, ce qui semble confirmer l'observation que leur vie n'est pas parasite. Si ces faits ne sont pas corrigés par des observations divergentes ultérieures, l'hypothèse de la nature non nuisible du pou des abeilles conservera sa

raison d'être renforcée encore par les observations des larves décrites par Skaife.

Skaife vit également que les chrysalides meurent hors de la ruche, ce qui indique une adaptation intime de l'insecte aux conditions de vie de la ruche. Ceci est très intéressant et rappelle les relations entre les fourmis et leurs hôtes.

Après ce travail qui démontre la nature ovipare du pou, il sera plus facile d'examiner dans les ruchers affectés de notre pays les divers stades de développement du *Braula*. Nous pouvons ainsi espérer que les données de Skaife seront confirmées et que la question de l'importance du pou des abeilles sera définitivement résolue.

Le traducteur : *D^r E. R.*

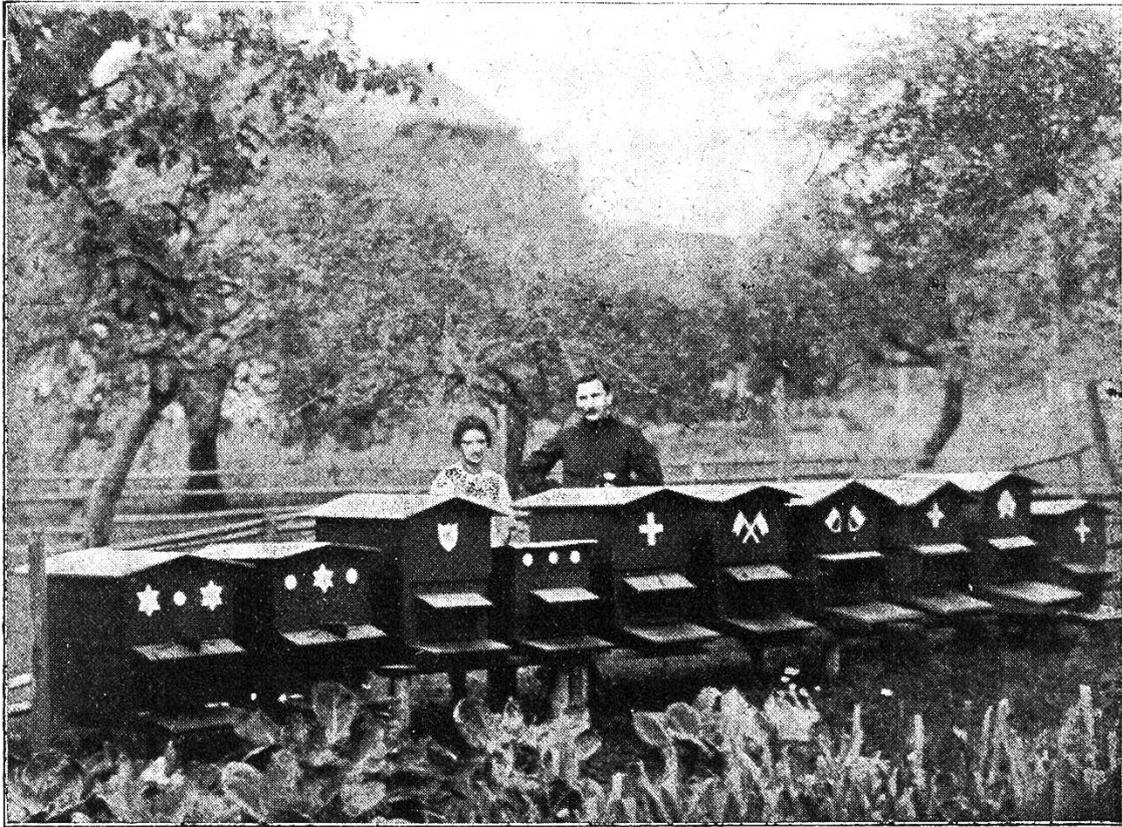
LES CRIMES DE LÈSE-MAJESTÉ

Réponse à M^r le D^r Brunnich

J'ai lu sans la moindre surprise les « quelques mots de réponse du D^r Brunnich, La Reuchenette ». Deux éleveurs que j'ai eu le plaisir de rencontrer m'ont assuré qu'ils approuvaient en général ce que j'ai dit dans mon article sur les crimes de lèse-majesté. M. le D^r Brunnich, autorité bien connue par les lecteurs des grands journaux apicoles des deux hémisphères, est d'un avis un peu différent ce qui a procuré aux abonnés du *Bulletin* l'avantage de le lire aussi une fois. Si tout le monde était toujours d'accord, si nos opinions et nos pensées coïncidaient toujours, la vie sur notre planète serait bien monotone, bien insipide. Et mon article, qui ne contient assurément pas beaucoup de flatteries pour les éleveurs de reines, atteindra pleinement son but s'il soulève un peu de controverse et incite les apiculteurs à apporter plus de soins et de respect dans les opérations avec les reines.

Du haut de son expérience et fort de : « *Grau ist die Theorie, grün ist des Lebens Zweig* » (Goethes Faust), M. le D^r Brunnich proclame que « sa récolte de miel surpasse de beaucoup celles des colonies ayant des reines ordinaires, élevées sans toutes ces cruautés ». Je félicite mon savant contradicteur de ses succès et je maintiens néanmoins que j'ai toujours régulièrement récolté plus de miel dans les ruches qui avaient à leur tête une reine née dans mes ruchers que dans les colonies qui possédaient une reine achetée chez un de nos éleveurs. Je proteste ensuite énergiquement que je n'ai pas parlé des « cruautés allemandes » de funeste mémoire. De grâce ! restons dans le domaine

de notre gaie science. Les faits, « les crimes de lèse-majesté » que j'ai signalés se commettent dans tous les pays où l'on cultive les abeilles.



Rucher de M. Buclin, à Etoy (Vaud).

Je me contenterai de faire remarquer que :

- 1^o Les multiples manipulations auxquelles les reines sont soumises ne concourent pas toutes au bien de celles-ci et je pense que beaucoup d'apiculteurs approuvent ma manière de voir.
- 2^o M. le Dr Brunnich avoue lui-même : « Un fait est certain : c'est qu'un grand nombre de jeunes reines sont mutilées pendant l'introduction (dans les boîtes Benton) sans que dans la plupart des cas le propriétaire s'en aperçoive ».
- 3^o M. le Dr Brunnich critique mon introduction des reines.

Si un de nos grands maîtres inventait et recommandait une méthode infallible d'introduire les reines, je garderai obstinément ma manière d'introduction, car elle a eu depuis plus de 50 ans un plein succès dans mes mains, elle n'a pas failli une seule fois. M. le Dr Brunnich introduit rarement des reines, paraît-il. Oyez plutôt (je cite textuellement les paroles de M. le Dr B.) « Quand les reines sentent qu'elles ne sont plus capables de satisfaire aux soins de la colonie, elles procurent à la chère ruche une jeune reine qui succèdera

avec une ou deux cellules, et avec lesquelles les bonnes vieilles mères vivent encore pendant des semaines ou des mois. »

Si je comprends bien la prose de M. le Dr B. cela veut dire que ses reines se remplacent spontanément et que la jeune et la vieille reine vivent en bonne harmonie ensemble encore pendant des semaines ou des mois. C'est charmant ! Avec les reines de M. le Dr B. il n'y a donc plus de ruches orphelines ou bourdonneuses. J'ai dans mes ruchers des colonies qui ont changé de reine au moins dix fois sans mon intervention, quelquefois même sans que je m'en aperçusse immédiatement ; mais que la jeune et la vieille mère vivent paisiblement l'une à côté de l'autre pendant des semaines et des mois est absolument une exception rare, même dans nos grandes ruches, et non point la règle comme le prétend M. le Dr B.

C'est dans l'espoir que le monde apicole connaîtra bientôt les reines que M. le Dr Brunnich élève et dont il parle avec tant d'enthousiasme que, pour ma part, je clos ce débat. *J. Keller.*

CAS EMBARRASSANTS

X..., ce 15 mai 1922.

Permettez de poser une question relative à l'article de MM. Tricoire frères, page 121 du *Bulletin* de mai. J'espère qu'un bon vieux apiculteur (ou plusieurs) répondra et qu'il soit assuré d'avance d'être lu avec intérêt par les débutants surtout.

Visitant mes ruches aujourd'hui à 1 h. par un temps chaud, mais couvert, j'ai trouvé une de mes meilleures colonies pleine de couvain, de tout ; des abeilles sortant des alvéoles jusqu'aux œufs ; ces derniers dans un cadre que j'avais mis en place dimanche passé (à moitié bâti). Suivant conseil de l'article de MM. Tricoire, je voulais lui remettre un nouveau cadre à bâtir mais il y avait du couvain partout, du miel partout, je veux dire à tous les cadres. Les deux des bords seuls avaient du pollen et du miel sans couvain. Je me répète : que devais-je faire puisque dans vos conseils de mai vous recommandez de ne pas affaiblir nos bonnes colonies en faveur des faibles. Mais alors que faire pour éviter l'essaimage ? Pour aujourd'hui voici ce que je fis au risque d'être la risée de nos vieux malins, tant pis si je me suis trompé, qu'on veuille bien me le dire afin de m'assagir : Je trouvai plus loin une colonie à quatre cadres, belle ponte, assez de nourriture. Je rouvris ma première, je pris le cadre neuf avec sa ponte et ses jeunes larves (sans abeilles naturellement) et l'intercalai second en couvain dans l'autre ruche. Notez que j'ai enlevé plusieurs beaux alvéoles royaux, (nous les avons déjà enlevés dimanche passé) et

mon voisin (un vieux loup de mer) me dit que dans quelques jours il y en aura autant.

Autre question : Pourquoi et dans quel but d'autres colonies n'ayant que quatre ou cinq cadres de couvain construisent-elles déjà des alvéoles royaux ? la place ne leur manque pourtant pas (ce que l'on préfèrerait sûrement).

Voici pour aujourd'hui. Je vous poserai volontiers d'autres questions à l'avenir dans l'espoir de faire jaser (par plumisterie) nos bons vieux papas.

Un débutant.

OFFICE DU MIEL

Voici la deuxième année que cet organe fonctionne avec toute satisfaction pour les membres qui inscrivent leur miel pour la vente. Ce qui est pénible à voir, c'est qu'il y a encore beaucoup de sociétaires qui ne connaissent pas assez les bons effets de l'Office et lui font un tort considérable en vendant leurs récoltes à vil prix. Dans nos assemblées on devrait encourager les membres qui sont présents à faire inscrire leur récolte, à les instruire sur l'utilité de l'Office, et je suis certain que cela ferait plus d'effets que les articles dans le *Bulletin*.

L'Office n'a pas seulement à se plaindre des sociétaires qui vendent leur miel bon marché, mais il y a aussi des apiculteurs, marchands de miel, qui vont chez leurs camarades, critiquent l'Office, détournent ceux-ci de cet organe et à fin de compte leur achètent leurs récoltes à un prix beaucoup plus bas que l'Office du miel.

Il est certain que l'Office qui répand ses bienfaits voilà deux ans, est ce que nous avons institué de mieux dans notre société, et les apiculteurs qui vendent leur miel en dessous du prix officiel font un grand tort à leur porte-monnaie et à la Société.

Je vous conseille apiculteurs qui ne faites pas inscrire vos produits à l'Office de faire l'essai une année seulement, M. Jacques se chargera avec plaisir de vous le placer, le paiement en est garanti, et je suis convaincu que vous en serez enchantés comme moi voilà deux ans.

Saunier.

VOL DE FÉCONDATION

La Coudre, 13 septembre 1922.

Voici à propos de fécondation de reines ce que j'ai vu. Je me trouvais en date du 20 au 25 juillet à 500 mètres de mon rucher, lorsque j'ai vu arriver un drôle d'essaim composé d'une vingtaine de grosses

mouches qui volaient à deux mètres de haut ; sitôt qu'il m'eut dépassé, je l'ai vu se poser à terre ; lorsque je suis arrivé sur place, le tout était en train de s'envoler, mais en se dispersant. Dommage que je sois atteint de surdit , j'ai  t  surpris, sans cela j'aurais pu voir tout ce qui se passait. Je suis arriv  assez t t pour tuer le dernier faux-bourdon qui  tait emp tr  dans le chaume du champ fauch . J'en conclus que la reine se pose pour son accouplement, puis les deux  poux repartent pour leur lune de miel.

D tail curieux, deux fois j'ai vu des reines faisant leurs sorties s'envoler et revenir du c t  de l'ouest. Cela se passait entre trois et six heures du soir.

Une autre fois, j'ai trouv  un m le couch  sur le dos,   l'entr e de la ruche ; il avait tous ses organes dehors et  tait encore vivant. Donc il ne rentre pas dans la ruche. *M. Courvoisier.*

DES REINES ET DE LEUR REMPLACEMENT

Rapport pr sent    l'assembl e de la F d ration Jurassienne
le 13 ao t 1922,   Tramelan.

(SUITE ET FIN)

Dans une monarchie, la reine est une cr ature de sang royal ou, si vous le pr f rez, ayant un titre de noblesse. Elle est plus ou moins  l gante. Elle a une suite charg e de la servir, de la parer de ses atours, de lui tenir compagnie, d'aller au-devant de ses volont s. Elle passe sa vie   se pr lasser dans un ch teau et en voyage. C'est la compagne plus ou moins aim e du roi. Tant pis si le monarque a des affections pour une courtisane.  a n'a rien   voir avec l'apiculture. A chacun son m tier et les vaches seront bien gard es.

Dans une ruche, il en va autrement. La reine est l'unique femelle de la colonie. Elle passe sa vie   pondre des œufs d'o  na tront les sujets qui forment la population de la ruche. C'est un  tre indispensable   la ruch e. Une ruche qui n'a plus de reine et qui ne se trouve pas en  tat d'en  lever une nouvelle est vou e   la mort. Les abeilles, elles-m mes, le sentent fort bien. Elles ont de l'inqui tude, elles r dent dans la ruche et devant le trou de vol comme des  mes en peine. Elles sont alors de caract re agressif.

La reine, c'est l' me de la ruche. C'est d'elle que d pend la prosp rit  de la ruche. A une bonne reine est attach e une bonne colonie ; une mauvaise reine est   la t te d'une moindre colonie. Il n'est pas n cessaire d' tre professionnel et d'avoir des connaissances approfondies en apiculture pour juger de la valeur d'une reine. Pas n'est

besoin, non plus, de se lever au milieu de la nuit et de prendre sa lanterne pour aller déballer une ruche afin de constater si votre reine pond aussi bien dans l'obscurité que dans la clarté du jour. Vous allez voir qu'il ne faut tout simplement, pour cela, qu'un peu de bon sens. Vous possédez une ruche à laquelle vous avez voué tous les soins possibles et imaginables. Vous l'avez nourrie abondamment dès les premiers beaux jours du printemps, alors que la table n'était pas encore servie, les fleurs n'ayant pas encore fait leur apparition. Supposons même que vous ayez fait entrer dans cette nourriture du miel en forte proportion. Votre ruchée est logée dans une habitation aux parois doubles pour lui épargner les atteintes des retours de froid. Malgré toutes ces précautions votre colonie languit, elle ne se développe pas, elle traîne la gaîne, comme on dit vulgairement. La récolte venue, cette colonie n'arrive pas même à faire ses provisions. Eh bien, si cette ruche n'a pas été très affaiblie l'année précédente par des essaimages répétés, il est incontestable qu'elle possède une mauvaise reine, une reine que l'âge aura sans doute amoindrie.

Voici une autre ruche. Vous ne vous en êtes que très peu occupé. Cependant elle a marché à pas de géant. Sa population s'est développée, de bonne heure vous avez dû lui ajouter des rayons et, lorsque les fleurs ont été épanouies, elles vous a garni une, deux et peut-être trois hausses de miel, suivant que l'année a été plus ou moins mellifère. Cette ruchée, on peut le dire hardiment, a une bonne reine.

Mais ce n'est pas tout de signaler le mal, me direz-vous ; il faut y remédier. Comment arriver à avoir toujours de bonnes reines dans ses ruches ? Cela ne va pas si facilement que vous avez l'air de vouloir le dire. On ne va pas prendre sa reine dans la ruche comme on prend son vieux cheval à l'écurie pour le conduire à l'aide d'un licol à la foire, où on le vendra pour ensuite en acheter un plus jeune qui viendra prendre la place de l'ancien. Il y a les ruches en paille que l'on n'arrive pas à démonter. Il y a les piqûres. Il y a le danger de rater l'opération en voulant introduire une nouvelle reine dans une ruche et par conséquent d'user cette dernière. Rassurez-vous. Avec l'amour du métier, un peu de pratique et de bonne volonté, on arrive à écarter ces inconvénients. Je ne voudrais pas vous affirmer qu'en apiculture on a jamais de déboires. On arrive cependant avec un peu de doigté à avoir peu de pertes.

Et d'abord quelles races fournissent les meilleures reines ? Sont-ce les noires, les italiennes, les croisées ou les chypriotes ? Nos compatriotes de la Suisse allemande qui évoluent à gauche quand nous faisons un demi à droite, vous affirmeront qu'il n'y a rien d'aussi fameux que les abeilles noires. Ils ne veulent plus d'autres sujets dans leurs *Bienen-*

kasten. Dans la Suisse romande, il y a une prédilection marquée pour les abeilles croisées. Les Américains vous diront que la race jaune leur donne d'excellents résultats. Certains apiculteurs n'ont d'admiration que pour les abeilles exotiques. Pour peu que vous soyez disposé à les écouter, ils chercheraient à vous persuader que les essaims et les reines venant de l'Abyssinie, du pays des Hottentots ou même du Kamtchatka sont le *nec plus ultra*. Enfin, il y a les offres alléchantes des établissements apicoles. Elles font miroiter à vos yeux des résultats que vous ne parviendrez jamais à atteindre. D'ailleurs ces gens qui vous font de si belles offres et qui vous parlent d'abeilles sélectionnées sont assez avisés pour garder, par de vers eux, ce qu'il y a de meilleur. Pour moi, je vous dirai tout simplement : méfiez-vous de tout ce qui vient du dehors. Passe encore que vous fassiez venir une fois ou l'autre un essaim italien ou carnolien pour régénérer le sang de vos abeilles, c'est-à-dire pour leur écarter la consanguinité. Mais les reines que vous obtiendrez vous-mêmes par suite d'essaimage naturel sont précisément celles qui contribueront à vous donner du miel et par là de la satisfaction. Il est incontestable que les jeunes reines ont un avantage marqué sur leurs congénères d'âge plus avancé ; elles sont bien plus fécondes. Pour ce qui me concerne, j'ai toujours remarqué qu'une colonie qui a une jeune reine prend de l'avance sur ses voisines et je ne suis pas le seul à avoir fait cette remarque. Cherchons donc à entretenir de jeunes reines dans nos colonies. Le moyen le plus naturel pour y arriver, celui qui réussit même à l'apiculteur négligent, c'est l'essaimage naturel. Une ruche qui a essaimé a une jeune reine, la vieille étant partie avec l'essaim. Certains apiculteurs de cabinet veulent combattre l'essaimage chez leurs abeilles. Ils vont jusqu'à supprimer les cellules royales lorsqu'elles apparaissent dans la ruche. Faites attention, dirai-je, à ces gens-là. Les abeilles ne sont pas accoutumées à se plier aux caprices de l'homme. Ne contrarions pas ces petites bêtes ; cherchons plutôt à les seconder dans les voies qu'elles se tracent en scrutant leur instinct. Une ruchée qui se dispose à l'essaimage a des motifs pour le faire. Il est bien possible qu'elle cherche à remplacer sa reine qui, pour une cause ou pour une autre, ne la satisfait plus. Par contre vous pouvez pousser une ruche à l'essaimage. Si vous n'agrandissez pas en temps voulu l'espace occupé par une colonie, celle-ci se sentant à l'étroit, jettera certainement un essaim. Choisissez pour provoquer l'essaimage une bonne colonie, c'est-à-dire une ruche de choix, une ruche qui sans avoir un caractère trop agressif vous aura donné du miel les années précédentes. Non seulement elle vous donnera un essaim, si pas deux, mais elle pourra vous fournir

encore des cellules royales pour élever des reines en ruchettes. Cette ruche qui a essaimé vous pouvez la fendre en deux ou en trois parties et loger chacune de ces divisions dans une ruche. Mais il faudra veiller pour cela à ce que chaque nouvelle colonie que vous aurez ainsi formée ait du miel, du couvain et une ou deux cellules royales. Quand un certain nombre d'abeilles seront nées dans ces petites ruchées, vous pourrez les renforcer en y ajoutant un et si possible deux rayons de couvain mûr. Vous aurez ainsi trois ou quatre nouvelles colonies ayant de jeunes reines. Elles compenseront les pertes que vous pourrez faire en hiver quand vos vieilles reines succomberont. Si, pour une cause ou pour une autre, vous ne vous décidez pas à fendre la ruche qui a essaimé, vous pouvez en couper une autre, supprimer sa reine et donner une ou deux cellules à chaque subdivision que vous traiterez comme il vient de vous l'être dit pour la ruche qui aurait jeté un essaim.

Enfin, le dernier moyen dont je me propose de vous parler, c'est l'élevage des reines à l'aide de ruchettes. Ces ruchettes doivent contenir de petits rayons. Quand une ruche de choix a essaimé, on mettra de la nourriture dans le nourrisseur de sa ruchette et au moment où les reines commencent à chanter on brossera à l'aide d'un large entonnoir *ad hoc* deux bonnes poignées d'abeilles dans la ruchette, on fixera une ou deux cellules royales mûres à l'un des petits rayons, on bouchera et on portera la ruchette dans un local sombre, tranquille et absent d'humidité où on la laissera pendant 48 heures. Puis on mettra les ruchettes dehors, on les disposera à une certaine distance des ruches afin de prévenir leur pillage et en ayant soin de les élever quelque peu au-dessus du sol pour les soustraire à l'humidité. On veillera à ce que ces nucléi aient constamment de la nourriture. Une quinzaine de jours après la formation des nucléi, les jeunes reines ayant été fécondées devront commencer leur ponte. Elles seront disponibles. On en pourra disposer pour remplacer les reines âgées. Il sera même prudent de ne pas les laisser trop longtemps dans les ruchettes, car se sentant à l'étroit pour la ponte elles se disposeraient à quitter la ruchette avec un certain nombre d'abeilles, ce qui donnerait un essaim gros comme le poing.

En apiculture, aussi bien que dans un autre domaine, il faut prévoir tous les cas. Comme il arrive des années où un apiculteur désireux de faire de l'élevage attend, attend encore un essaim et, comme sœur Anne, il ne voit rien venir. Ou bien si cet essaim arrive enfin, il est trop tard pour commencer l'élevage de reines, car toute reine élevée en dehors du temps de la miellée demande infiniment de soins et ne vaut pas cher. Dans ce cas vous pourrez faire usage, pour obte-

nir des cellules royales, d'un procédé que je vais vous faire connaître, procédé auquel vous pourrez même avoir recours toutes les années, s'il vous sourit. Quand la récolte bat son plein, vous choisissez une ruche dont les abeilles sont bonnes butineuses, douces et actives. A cette ruche, vous prélevez un rayon de couvain renfermant des œufs. Tout à côté de ces œufs, vous découvrez de jeunes larves ayant éclos la veille. Vous coupez votre rayon à la hauteur de ces larves de manière à enlever la partie inférieure du rayon ou une bande vers le milieu du rayon. Vous mettez ce rayon au centre d'une autre colonie un peu retardée, mais dont vous appréciez les qualités, car on prétend, et cela à juste titre, que les ouvrières transmettent, elles aussi, leur caractère aux reines qu'elles élèvent ou qu'elles soignent. Il est entendu que la veille vous aurez supprimé la reine à cette dernière ruche destinée à élever les cellules. Quelques jours plus tard, vous constaterez que votre ruche allonge les cellules renfermant les jeunes larves pour en faire le berceau des jeunes reines. Une bonne précaution à prendre, avant l'introduction du rayon destiné à fournir les cellules, serait de tailler sa tranche en biseau de manière à faciliter aux abeilles l'allongement des cellules de haut en bas. Si vous constatez que des cellules sont en formation dans la ruche sur d'autres rayons que celui que vous avez introduit, vous pourrez les supprimer pour n'obtenir que des reines de choix. Le onzième ou le douzième jour après l'introduction des cellules, le moment sera venu de prélever les cellules pour les distribuer dans les ruchettes. Dans ce cas, ce sera la ruche ayant élevé les cellules qui fournira les abeilles devant peupler les ruchettes. J'ai recours maintenant, pour peupler les ruchettes, à un autre expédient que celui de l'entonnoir, expédient que je m'en vais vous décrire. Je prends une caisse sans couvercle ayant 50 à 60 cm. de long, 30 à 40 cm. de large et 15 à 20 cm. de haut, caisse dont les parois intérieures sont rabotées ou lisses. Suivant le nombre de ruchettes à peupler, je brosse ou secoue dans cette caisse les abeilles de 2, 3 ou 4 rayons ayant du couvain afin d'avoir de jeunes abeilles. Pendant cette opération quand les abeilles qui grimpent contre les parois commencent à atteindre le haut de la caisse, je saisis celle-ci, je la soulève pour la laisser retomber brusquement sur le sol ; le choc ramène toutes mes abeilles sur le fond de la caisse. Lorsque j'ai suffisamment d'abeilles dans ma caisse, je la saisis à nouveau et je lui imprime un mouvement énergique de va et vient comme si je voulais cribler mes petites bêtes ; cela engage les mouches ayant déjà volé à prendre leur essor, de sorte qu'il ne me reste en caisse que les plus jeunettes, justement celles qui sont propres à l'élevage des reines. Puis je frappe fortement un coin de ma caisse

sur le sol, ce qui amène les abeilles dans l'angle correspondant de la caisse. A ce moment, à l'aide d'une poche à soupe empruntée à ma cuisinière Marianne qui ne me l'a prêtée qu'en faisant une vilaine grimace qu'elle accompagne de ces paroles : « Elle sera belle ma poche que je viens d'écurer, lorsque vous l'aurez employée pour nourrir vos sales bêtes qui ne font que bourdonner et piquer les gens », bêtes qu'il faudrait détruire jusqu'à la dernière avec ceux qui les tiennent, à l'aide, dis-je, de la poche empruntée à ma bonne Marianne, je puise les mouches dans l'angle de la caisse et je les distribue dans les ruchettes qui reçoivent ensuite leurs rayons auxquels j'ai fixé une ou deux cellules par ruchettes.

Au lieu de mettre les ruchettes 48 heures dans un local sombre, on peut les porter directement à 2 ou 3 km. du rucher. Mais il faudra veiller à ce qu'il y ait des faux-bourçons dans le voisinage pour la fécondation.

Me voilà au terme de mon travail. J'aurai atteint le but que je me suis proposé, si j'ai pu jeter parmi vous un peu de jour sur les soins à donner aux mouches à miel afin d'arriver à obtenir de bonnes colonies qui vous récompenseront de vos peines par d'abondantes récoltes en miel.

Les Cerlatez, le 28 juin 1919.

Cachot J., inst.

L'ESSAIMAGE ET SON UTILITÉ

Sujet présenté à la réunion des apiculteurs jurassiens le 13 août 1922
à Tramelan, par M. Jos. Walther, de Delémont.

(SUITE)

L'essaim étant en place, occupons-nous de la souche. Visitons-la, afin de nous assurer si l'essaim qui vient de sortir est accompagné de la vieille reine, ou si, par hasard, c'était un essaim primaire avec une ou plusieurs jeunes reines, ceci est très important.

Comme en toute chose il arrive aussi dans l'essaimage des anomalies. On dit que l'essaim primaire sort avec la vieille reine ; pas toujours, j'y reviendrai plus loin.

Nous visitons tous les rayons de la souche. Si toutes les cellules sont encore operculées, c'est-à-dire si aucune n'est ouverte à sa base, nous nous trouvons en présence d'un essaim avec la vieille reine. Nous voilà renseigné.

On prétend que l'essaim part 5 à 7 jours avant la naissance des jeunes reines. Il en est souvent autrement, car la température extérieure joue un grand rôle sur l'intérieur d'une colonie. Souvent des

jeunes reines naissent deux ou trois jours après le départ de l'essaim, celui-ci a peut-être été retardé par le mauvais temps.

Une colonie qui a essaimé doit être surveillée si l'on veut éviter le départ de l'essaim secondaire, qui souvent s'envole sans dire au revoir au propriétaire. Nous aurons l'occasion d'entendre le chant des jeunes reines « tüt, tüt, tüt ». Ce sera le moment, et le bon moment d'ouvrir la ruche pour enlever les cellules, desquelles sortiront des jeunes reines. Le débutant, après avoir constaté la présence de la jeune reine, détruira toutes les cellules, afin d'empêcher la ruche d'essaimer encore une, deux ou trois fois, comme cela arrive assez fréquemment. Que reste-t-il alors d'une colonie pareille ? Rien. Donc surveillons.

Pour l'apiculteur expérimenté, c'est maintenant qu'il reconnaîtra l'utilité de l'essaimage, car, celui-ci ne détruira pas ces belles cellules qui lui procureront des jeunes reines de première qualité. Maintenant les opérations se compliquent. Il faut aussi une petite dose d'expérience, et il faut être outillé. Il faut des ruchettes de fécondation.

Après avoir constaté la présence d'une jeune reine, nous sortons le cadre, sur lequel la jeune majesté se trouve. Nous le plaçons dans une ruchette que nous tenons à nos côtés. Nous contrôlons le nombre de cellules qui nous procureront nos jeunes reines. Nous préparons autant de ruchettes que nous aurons de cellules. Si nous utilisons la ruchette sans cadre nous remplissons d'abord le nourrisseur avec de la pâte de miel et de sucre fin.

Si au contraire nous utilisons la ruchette à cadre nous y introduisons un cadre plein de miel, et deux cadres vides s'il s'agit de ruchettes à trois cadres. Nos ruchettes étant ainsi prêtent, nous commençons par broser les abeilles dans les ruchettes. Si nous avons un grand nombre de boîtes à peupler nous brosons nos abeilles dans une caisse. Afin de les empêcher de s'envoler, nous les arrosions avec un pulvérisateur d'eau légèrement miellée. Les abeilles sont ensuite puisées au moyen d'un carton dans les ruchettes. (300 à 400 grammes par ruchette.)

Cela fait, nous découpons avec précaution les cellules que nous collons aux bouchons qui se trouvent dans les couvercles, ou nous les épinglons aux cadres des ruchettes, soit une cellule. Toutes les non valeurs sont détruites.

Si par hasard l'essaim secondaire était sorti, ce qui peut arriver, les opérations pour autant ne changent en rien. Pendant que l'essaim secondaire est en caisse nous opérons comme auparavant. Pour peupler nos ruchettes nous pouvons même prendre les abeilles de l'essaim, mais il faudra veiller à ne pas prendre de reine, car,

dans l'essaim secondaire, bien souvent nous en avons vu quatre, cinq, même sept. Il faut avoir soin de passer les abeilles dans un trieur muni de tôle perforée.

Dans la ruche nous ne trouverons pas seulement des cellules, mais aussi des jeunes reines. Au lieu de coller les cellules nous n'aurons qu'à introduire celles-ci dans les ruchettes, ce qui facilitera l'opération.

Pour ne pas trop affaiblir la souche nous pouvons aussi lui rendre l'essaim.

Après avoir remis le cadre avec la reine, que nous avons dans une caisse avant ces opérations, nous plaçons sur la ruche une tôle perforée sur laquelle nous plaçons une hausse, nous y versons nos abeilles qui ne tardent pas à descendre dans la ruche. Les reines ne pouvant passer à travers la tôle seront recueillies et mises également en ruchettes.

Ces opérations terminées nous porterons nos ruchettes en cave, où elles resteront 48 heures, sans toutefois oublier de leur donner de l'air par le bas de la ruchette, ou plutôt en dessous.

(A suivre).

LE CONGRÈS DE MARSEILLE

Quand la Reine s'en va muser sur les cadres elle est respectueusement entourée d'une petite cour, et quand le Président de la Romande, part en voyage il est convenable qu'on lui adjoigne une garde de corps. Ce préambule destiné à expliquer pourquoi, certain dimanche de septembre, le public genevois put apercevoir en gare de Cornavin notre directeur central entouré de huit compagnons et de deux compagnes, tous munis de billets à destination de Marseille et quelques-uns décidés à prendre part au Congrès international d'apiculture. Rien à dire du voyage, si ce n'est qu'en cours de route le groupe se trouva augmenté inopinément d'une belle-mère et de sa Nelly, lesquelles furent initiées aux mystères de l'homme noir, alors qu'à l'autre coin du wagon la patrie trouvait son dû dans une sérieuse partie de jass national ; c'est ainsi que riant, gais comme des écoliers en vacances, nos apiculteurs passèrent les heures suivant le coucher du soleil, heures pendant lesquelles la Provence, d'ailleurs fort peu intéressante vue de la fenêtre d'un wagon, ne peut présenter son aspect morne, solitaire et sa lande desséchée par un été sans pluie aux yeux déçus de ceux qui rêvaient thym, lavande, orangers. La ligne du P. L. M. file d'un trait de Lyon à Marseille, mais malgré la vitesse grisante de l'express, le tac-tac continu des rails finit par lasser et c'est la tête lourde, les oreilles bourdonnantes, que nos onze braves débarquèrent dans la cité Phocéenne. Notre Président avait bien prévu les

choses, et sans accroc aucun nous fûmes peu après logés à l'Hôtel du Léman, nom prédestiné et digne d'attirer les Romands en quête de compatriotes.

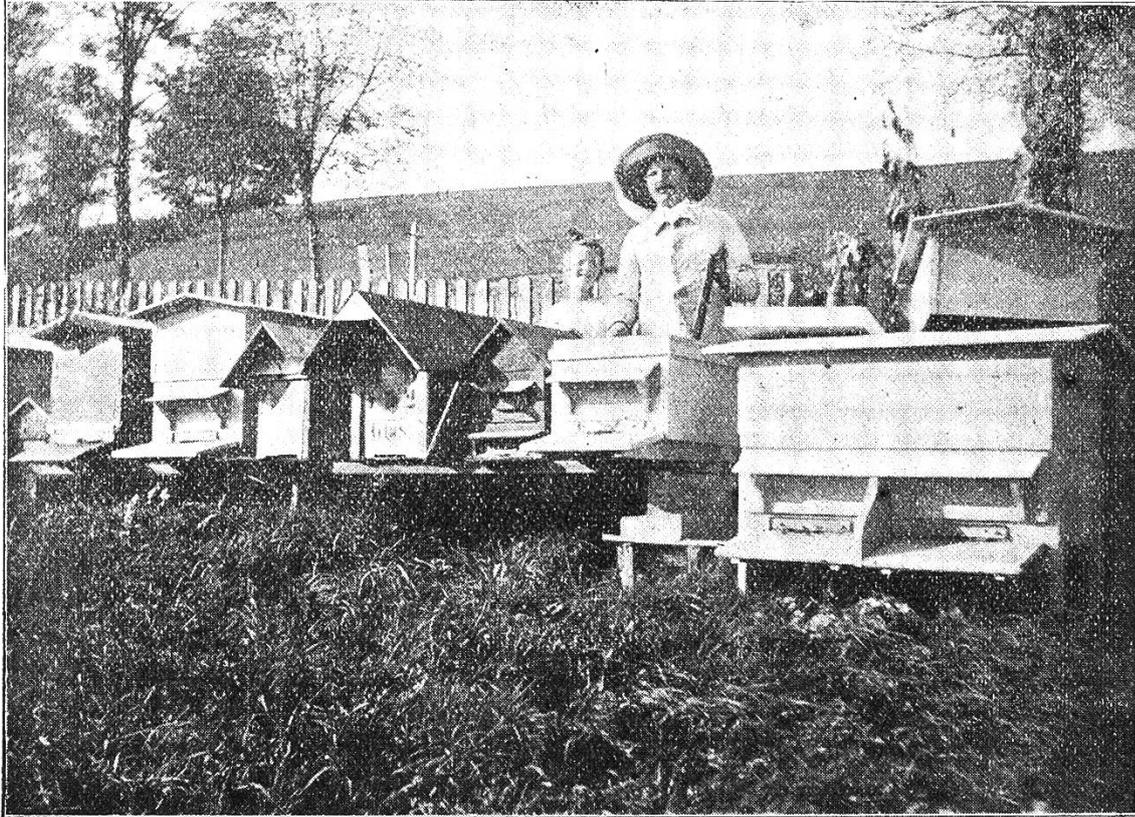
Les nations sont comme les ruches, chacune a son odeur particulière ; au midi elles fleurent l'ail, au nord le tabac empeste afin qu'à l'étranger chacun puisse retrouver un petit relent patriotique qui l'attire. M. Leu, propriétaire, en homme débrouillard eut tôt fait de caser son monde par deux, par trois, isolément, utilisant la moindre chambrette et se réservant toutes les combinaisons possibles avec des lits à double places, des lits simples, voir même des lits à une demi place dans le sens de la longueur, si bien que le haut du corps ressemblant au commun des mortels avec narines en l'air, l'extrémité inférieure, dépassant les cadres alloués par l'hôtelier, rappelait l'infrastructure de feu Diogène dans son tonneau.

Ce soir-là le sommeil l'emporta et heureux ceux qui eurent la chance de ronfler un solo alors que par ailleurs on organisait des duos et des trios ; toutefois ne nous plaignons pas et regrettons ces beaux jours du Congrès d'apiculture de Marseille ; n'étions-nous pas en vacances ? n'avions-nous pas quitté les soucis quotidiens ? Demain, là-bas, au bout de la Cannebière, la mer ne nous attendait-elle pas ? Oui pour les uns, pour ceux qui avaient dit : « Marie, Louise ou Etiennette, prépare-moi des chaussettes et des sandwiches, car je dois aller au Congrès d'apiculture, n'oublie pas la topette de kirsch, on ne peut pas savoir ; si loin, à Marseille, pense-donc ! » Pauvre homme, comme il se dévoue pour les abeilles ! Non pour ceux qui estimèrent qu'il fallait représenter aussi dignement que possible l'apiculture suisse devant les Assises internationales et qui, dès le lundi matin, se mirent à la recherche de l'Exposition d'apiculture pour prendre contact avec l'organisation officielle.

Le premier groupe, le plus nombreux, s'en fut voir les nègres du Dahomey, les Tonkinois, les Marocains, la mer, le port avec ses eaux sales, et y trouva si bien sa pitance (pas dans les eaux sales mais dans l'ensemble de l'Exposition et de la vie si intense de Marseille), qu'on ne le vit jamais au Congrès, alors que le second, fluctuant de un à quatre participants, tint ferme jusqu'au bout et pendant quatre jours se dévoua matin et après-midi pour rester enfermé dans une salle, et pour discuter apiculture et pour essayer d'apprendre du nouveau. Laissons les amateurs en proie au mercantilisme exotique de l'exposition, et voyons un peu ce que fut ce congrès qui avait débuté par une exposition nationale d'apiculture ouverte dans l'enceinte de l'Exposition coloniale.

Disons rapidement en passant que cette exposition d'apiculture, quoique fort bien organisée et richement pourvue de tout le maté-

riel possible et des produits les plus divers, miels, cires, confiserie, etc..., ne nous apprit rien de nouveau, ne nous présenta rien que nous n'ayions déjà vu, sauf un extracteur monstre tournant à rebours du bon sens, composé d'une énorme caisse tenant de la batteuse et renfermant un fouillis de tringles, cages à cadres, le tout destiné à faire jaillir le miel de tous les côtés, sauf du bon, et à arracher des expres-



Rucher de M. Thiébaud, Neuchâtel. (Quelques caisses à macaronis !)

sions inconnues dans une leçon de catéchisme au malheureux apiculteur commis aux soins de le nettoyer. Peut-être est-ce un progrès, après tout ! et il est possible que nous jugions un tantinet à la légère.

Résumons : l'Exposition apicole était réussie au point de vue ensemble ; certain herbier de l'abbé Delmas était superbe et notre Président tomba en extase devant les peintures contenues dans la petite salle d'à côté.

C'est dans cette salle que nous nous présentâmes comme délégués officiels de la Romande et du Liebefeld ; nous ne citerons aucun nom, mais exception soit faite pour M. le Dr Morgenthaler, puisque le lecteur se demande ce que le Liebefeld venait faire à Marseille.

La réception ? Mais elle fut ce que sont les réceptions françaises, elle fut charmante, bienveillante, pleine de prévenance et nous fit tôt

oublier les allées et les venues à la recherche d'un président, d'un local, d'un programme défini dont l'absence pour nous amena au début un peu de flottement et un petit besoin d'organisation plus serrée. Il semble que dans le Midi les jours ont 48 heures ; on gaspille le temps, réunion à 9 heures veut dire 11 heures ; il faut bien que messieurs les délégués puissent écrire leurs nombreuses cartes illustrées avant d'entrer en séance, et c'est avec un estomac flairant l'heure de midi que nous nous réunîmes, 50 à 60 en nombre, dans la grande salle des Fêtes de l'Exposition coloniale. Perdus dans cette salle, les apiculteurs semblaient une poignée d'abeilles collées contre la paroi d'une Dadant et pourtant ils trouvèrent encore moyen de se diviser en sections : section d'apiculture proprement dite, section économique, section d'apiculture coloniale, section d'enseignement et de prophylaxie apicole. Chaque section avait pour tâche de lire et d'étudier les rapports parvenus au président central, de les compiler, puis d'en faire un résumé et enfin de présenter les vœux émis, lesquels étaient discutés et soumis au vote des assemblées plénières.

(A suivre.)

Barbichon.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section de Grandson

Le Comité informe les porteurs d'actions émises pour l'achat d'un gaufrier et d'une presse à cire qu'ils peuvent en retirer le montant auprès de M. Th. Wehrlé, caissier, jusqu'au 25 décembre 1922.

Passé ce délai, elles deviendront la propriété de la section.

Le Comité.

Section de l'Orbe

Les membres sont convoqués en assemblée générale d'automne le dimanche 12 novembre à Arnex s. Orbe, à 14 heures, Salle Communale.

Le Comité compte sur une nombreuse participation. Ordre du jour important. Les cotisations pour 1923 y seront perçues. Pour les absents les remboursements seront expédiés le 13 novembre.

Le Comité.

Section des Alpes

L'assemblée générale ordinaire d'automne aura lieu, comme convenu, à Villeneuve, Hôtel du Raisin, le dimanche 5 novembre à 16 h. A l'ordre du jour figurent diverses opérations statutaires, comptes 1921, cotisation 1923 etc., et, surtout : une conférence de M. Borgeaud, instit., à Orny, ancien inspecteur cantonal de la loque, sur « L'Abeille et ses services à l'agriculture », qui attirera, espérons-le, un grand nombre de participants. Le sujet et l'orateur en valent la peine.

Le Comité.

DONS REÇUS

Bibliothèque : M. Aug. Perrin, Noiraigue, 5 fr.

Rucher de Saint-Loup : Rectification au dernier numéro : Lire Don des apiculteurs d'Étoy (et non de Saint-Prex), 17 fr. 50.

M. Courvoisier, instit., Trélex, 5 fr. — Jaccard, Arnex, 5 fr. — Chevalley, fils, Cossonay, 3 fr. — Auberson, instit., Ferreyres, 5 fr. — Cri-